

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information non réglementée

Atenor obtient le score le plus élevé en matière de transparence dans le GRESB Public Disclosure 2025

Belgique, La Hulpe, 23 octobre, 17h45 CET

98 % et niveau A — un signal fort de confiance et d’engagement durable

Chez Atenor, la transparence n’est pas un simple mot – c’est un véritable engagement.

Après une période marquée par de nombreux défis pour le secteur immobilier, Atenor tient à réaffirmer son attachement constant à la transparence de l’information, à une gouvernance solide et à une communication ouverte. Ces valeurs constituent les fondations sur lesquelles l’entreprise continue de bâtir la confiance, la résilience et la création de valeur durable.

Nous sommes particulièrement fiers que cette approche ait une nouvelle fois été reconnue dans l’évaluation internationale **GRESB Public Disclosure 2025**, qui mesure la complétude et la qualité des informations ESG publiées par les sociétés immobilières cotées.

Atenor a obtenu un score exceptionnel de **98 %** et un **niveau A**, se positionnant ainsi parmi les leaders du secteur immobilier européen.

Principaux résultats :

- Atenor obtient un score maximal pour la divulgation des informations grâce à une gouvernance largement documentée et à la publication d’indicateurs opérationnels quantifiables (énergie, émissions, eau, pollution...).
- Son reporting public est complet, aligné sur les standards internationaux les plus exigeants (CSRD/ESRS, taxonomie EU, GHG protocol...) et vérifié par un tiers.
- Cette performance reflète une approche ESG solide, avec des objectifs mesurables et une forte implication des équipes.

“Cette reconnaissance est le fruit de l’engagement et de l’expertise de l’ensemble de nos collaborateurs,” déclare Alexander Hodac, COO d’Atenor. “Dans des temps qui ne sont pas toujours simples, nous restons fidèles à nos valeurs. La transparence et l’intégrité sont les fondements sur lesquels nous renforçons la confiance et créons, avec nos parties prenantes, une valeur durable.”

L’excellente performance d’Atenor dans le GRESB confirme son rôle de précurseur en matière de transparence, de gouvernance et de durabilité.

L’entreprise considère cette reconnaissance comme une nouvelle étape dans son parcours. Dans les mois à venir, Atenor poursuivra le développement de projets innovants et d’initiatives stratégiques plaçant au centre la circularité, la biodiversité et la valeur sociétale.

“Avec Archilab, notre laboratoire de recherche et d’innovation, nous travaillons chaque jour à concrétiser cette vision. Des projets tels que Beaulieu (projet de reconversion à usage résidentiel en Belgique) et Oriente (projet à usage mixte au Portugal) illustrent parfaitement comment circularité, adaptation climatique et biodiversité urbaine peuvent aller de pair. D’autres initiatives suivront bientôt,” conclut Julie Willem, Directrice d’Archilab.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Stephanie Geeraerts, Corporate Communication & Investor Relations Director : investors@atenor.be

À propos d'Atenor

Atenor est un développeur immobilier de premier plan, coté sur Euronext Bruxelles (ATEB). Engagé sur la voie du développement durable, Atenor applique une approche innovante à des projets mixtes (bureau, logement, commerce, équipement) qui s'inscrivent dans l'indispensable résilience urbaine. Chaque projet bénéficie, dès sa conception, de l'expertise du département Recherche et Développement de l'entreprise, Archilab. Avec une présence internationale et un portefeuille diversifié, Atenor transforme les bâtiments obsolètes et les friches industrielles en espaces dynamiques, à travers un cycle complet de création de valeur.

Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets, visitez notre site web **www.atenor.eu**.

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse est uniquement fourni à titre d'information et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Ce communiqué de presse est fourni "en l'état" sans aucune représentation ou garantie de quelque nature que ce soit. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour assurer la véracité du contenu, Atenor ne garantit pas son exactitude ou son exhaustivité. Atenor ne sera pas tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation, de la confiance ou de l'action basée sur les informations fournies. Aucune information contenue ou mentionnée dans cette publication ne peut être considérée comme créant un droit ou une obligation. Tous les droits de propriété et intérêts liés à cette publication appartiendront à Atenor.

Ce communiqué ne vaut que pour la date de sa publication. Atenor fait référence à Atenor SA et à ses filiales.

En raison de l'emplacement du siège social d'Atenor, la langue officielle des documents d'entreprise est le français. Par conséquent, les versions néerlandaise et anglaise sont considérées comme des traductions libres.

© 2025, Atenor SA - Tous droits réservés.